1-13 RUE MICHEL DE L'HOSPITAL 93008 BOBIGNY CEDEX

N° de gestion 2019B03990

Code de vérification : phIa7T7fMc https://www.infogreffe.fr/controle



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 3 avril 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 849 940 846 R.C.S. Bobigny

Date d'immatriculation 11/04/2019

Dénomination ou raison sociale SUBTEL INFRA

Forme juridique Société par actions simplifiée (Société à associé unique)

Capital social 500,00 Euros

Adresse du siège 13 Rue de Cannes 93600 Aulnay-sous-Bois

Activités principales L'installation de fibre optique chez les particuliers et les entreprises et la mise

en service de box internet pour le compte de fournisseurs d'accès à internet

Durée de la personne morale Jusqu'au 11/04/2118

Date de clôture de l'exercice social 31 décembre
Date de clôture du 1er exercice social 31/12/2020

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms FERRATON Aymeric

Date et lieu de naissance Le 12/05/1995 à Drancy (93)

Nationalité Française

Domicile personnel 13 Rue de Cannes 93600 Aulnay-sous-Bois

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 13 Rue de Cannes 93600 Aulnay-sous-Bois

Activité(s) exercée(s) L'installation de fibre optique chez les particuliers et les entreprises et la mise

en service de box internet pour le compte de fournisseurs d'accès à internet.

Date de commencement d'activité 09/04/2019

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 11/04/2019

L'activité artisanale déclarée a été enregistrée sous condition suspensive de l'immatriculation au répertoire des métiers. La justification de cette immatriculation doit être fournie au greffe dans le mois de la date déclarée du début de cette activité. Faute pour l'assujetti de respecter ce délai, le greffier procède comme il est dit au 2ème alinéa de l'article R 123-100 du code de commerce.

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT